

Projet du Réseau chrétien-Immigrés
« améliorer l'accueil et l'accompagnement des exilés »

**S'équiper en matériel informatique et bureautique pour être plus efficace dans
l'accueil et l'accompagnement des exilés**

**(Cours de français langue étrangère, accompagnement juridique, rencontres autour
des migrations)**

Le Réseau Chrétien-Immigrés (RCI), association loi de 1901 dont le siège social est au 76 rue de la Verrerie 75004 Paris, organise depuis plusieurs années des cours de français langue étrangère pour exilés, dans les locaux de la mairie du 4^{ème} jusqu'à l'année dernière, et plus récemment dans ceux de l'ancienne mairie du 1^{er}, ainsi que des consultations juridiques, avec la Cimade, ouvertes à des centaines de demandeurs d'asile et de sans-papiers. Il reçoit régulièrement des grands témoins des politiques migratoires lors de débats qui rassemblent entre cinquante et cent personnes. Dans le cadre des Dîners du goût de l'autre, il permet à des personnes étrangères de présenter un plat et surtout de susciter un échange entre Français et exilés autour de deux traditions culinaires. Il est engagé dans une réflexion sur les possibilités de travail qui pourraient être accordées aux exilés.

Il répond au besoin impérieux des exilés d'apprendre le français, et la difficulté croissante qu'ils ont à obtenir un statut qui leur permettra d'avoir accès à l'emploi et à la formation professionnelle. Son expérience lui prouve qu'il faut accompagner les exilés dans leurs démarches, afin qu'elles puissent aboutir.

Pourquoi déposons-nous un projet au BPP ?

Pour rendre les cours de français langue étrangère plus vivants et plus efficaces. Pour familiariser les apprenants avec l'outil numérique, et les rendre plus autonomes dans leurs démarches administratives.

Pour faciliter les démarches d'accompagnement juridique de la permanence du RCI et de la Cimade dans le contexte de dématérialisation des prises de rendez-vous auprès des préfectures, qui requiert la numérisation des dépôts et de l'examen des demandes de carte de séjour pour tout motif.

Pour rendre plus vivantes les rencontres avec les grands témoins.

A qui ce projet est-il destiné ?

Aux participants des cours de français langue étrangère, ouverts de manière inconditionnelle aux exilés, (actuellement entre 25 et 30, une cinquantaine hors Covid, encadrés par une dizaine de professeurs bénévoles), trois fois par semaine.

Aux exilés qui se rendent à la permanence juridique du RCI et de la CIMADE, où sont accueillies en période de covid entre 60 et 80 personnes deux fois par semaine.

Aux participants des rencontres « grands témoins » qui pourront bénéficier de « power points » et de documents projetés sur écran.

A quoi servira le budget investi ?

A acquérir quatre ordinateurs portables (un pour la permanence juridique, deux pour les cours de français, un pour les réunions avec les grands témoins), deux imprimantes, trois vidéoprojecteurs (deux pour les cours de français, un pour les rencontres avec les grands témoins), et trois écrans.

Lieu de réalisation : 76 rue de la Verrerie 75004 Paris et dans les locaux parisiens où ont lieu des cours de français (actuellement au 2 rue Perrault 75001 Paris, prochainement dans d'autres locaux parisiens, publics ou associatifs) et la permanence juridique.

Budget estimé : 6000 euros